

Indicateurs financiers de COFI Pilotage – COFI OP@LE 2021.

Requête 1 Réseau comptable et qualité comptable

1.1 Remontée des comptes financiers.

Dans la requête T1.11, les établissements attendus sont les établissements supports, la requête T1.12 permet de connaître la structure budgétaire de chaque EPLE support -Budget Principal ou Budget Principal avec Budget (s) Annexe (s) -. Pour chacune de ces requêtes, la date d'intégration des fichiers sur le serveur du PIAD est affichée. Une requête de synthèse T1.13 affiche le nombre de remontées intégrées après le 30 avril.

1.2 La structure comptable

Recette ICR = [recettes nettes comptes 701xxx à 76xxx (sauf 7445xx, 7588xx) + recettes comptes 1041xx, 1341xx] – débit opérations de l'exercice c/44115x

Ce calcul ne prend pas en compte les recettes 70 à 78 des GRETA et/ou des CFA, car ces recettes faisant partie du chiffre d'affaires du GRETA ou du CFA, sont prises en compte pour le calcul de l'indemnité des Personnels de direction et de Gestion – IPDG – versée aux agents comptables.

Requête 2 Indicateurs financiers.

Dans le calcul du résultat de l'exercice ainsi que celui du résultat du SRH, les recettes nettes tiennent compte des débits et crédits classe 7 générés par les recettes d'extourne tandis que les dépenses nettes tiennent compte des crédits et débits classe 6 générés par les mandats d'extourne. Il en est de même pour la capacité d'autofinancement et l'insuffisance d'autofinancement.

2.1.1 Résultat de l'exercice

Résultat = recettes nettes comptes 701xxx à 7866xx – dépenses nettes comptes 6011xx à 6866xx

Incidences des mandats d'extourne et des produits (ou recettes) d'extourne sur le résultat de l'exercice.

Mandats d'extourne sur la section de fonctionnement (classe 6), à savoir tous les services sauf OPC.

Il s'agit de comparer pour les opérations sur crédits d'extourne le montant net des charges (mandats définitifs sur N) et les crédits ouverts (ouvertures de crédits prévisionnels en N-1).

- Si montant net des charges = crédits ouverts, pas d'incidence sur le Résultat de l'exercice
- Si montant net des charges > crédits ouverts, pas d'incidence car cette différence est comprise dans le Résultat de l'exercice N sur dépense exceptionnelle.
- Si montant net des charges < crédits ouverts, cette différence appelée « Crédits budgétaires non employés » est rajoutée au Résultat de l'exercice.

Produits d'extourne sur la section de fonctionnement (classe 7), à savoir tous les services sauf OPC.

De la même manière, il s'agit de comparer pour les opérations sur produits d'extourne le montant net des produits (recettes définitives sur N) et les prévisions de produits (prévisions de recettes prévisionnelles en N-1).

- Si montant net des produits = prévisions de produits, pas d'incidence sur le Résultat de l'exercice.
- Si montant net des produits > prévisions de produits, pas d'incidence car cette différence est comprise dans le Résultat de l'exercice N sur recette exceptionnelle,
- Si montant net des produits < prévisions de produits, cette différence appelée « Moins-Value » doit être déduite du Résultat de l'exercice.

2.1.2 Résultat du SRH

Résultat du SRH = recettes nettes c/701xxx à 7866xx – dépenses nettes c/6011xx à 6866xx

Incidences des mandats d'extourne et des produits d'extourne sur le résultat du SRH.

Les calculs relatifs à l'extourne, décrits dans le paragraphe 2.1.1 s'appliquent aussi au Résultat du SRH dès lors qu'il existe des mandats d'extourne sur le SRH et/ou des produits (ou recettes) d'extourne sur le SRH.

2.2.1 Capacité d'autofinancement si résultat positif

CAF = (recettes nettes c/701xxx à 7688xx – (dépenses nettes c/6011xx à 6688xx))

En cas d'opérations sur crédits d'extourne et/ou d'opérations sur produits d'extourne, il convient de reprendre les calculs des points Mandats d'extourne et Produits d'Extourne du paragraphe 2.1.1 Résultat de l'exercice.

2.2.2 Insuffisance d'autofinancement si résultat négatif

IAF = (recettes nettes c/701xxx à 7688xx) – (dépenses nettes c/6011x à 6688xx)

En cas d'opérations sur crédits d'extourne et/ou d'opérations sur produits d'extourne, il convient de reprendre les calculs des points Mandats d'extourne et Produits d'Extourne du paragraphe 2.1.1 Résultat de l'exercice.

2.3 Fonds de roulement de l'exercice N (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N)

FdR N = ressources stables BS – emplois stables BS

FORMULE SYNTHETIQUE

FdR = soldes créditeurs (classes 1 + 2 + 39 + 49 + 59) – soldes débiteurs (classes 1 + 2)

Pour chaque année (N), effectuer la somme :

- Des soldes (BS de l'année N) **créditeurs** des comptes 101xxx, 1041xx, 106xxx, 110xxx, 120xxx, 131xxx, 1341xx, auxquels on **soustrait** les soldes (BS de l'année N) **débiteurs** des comptes, 119xxx et 129xxx (capitaux propres) et 1049xx, 1349xx (Reprise au résultat des financements rattachés à des actifs) ;

- Des soldes (BS de l'année N) **créditeurs** des comptes 15xxxx (provisions) ;
- Des soldes (BS de l'année N) **créditeurs** des comptes 28xxxx, 29xxxx, 39xxxx, 49xxxx et 59xxxx (amortissements et dépréciations) ;
- Des soldes (BS de l'année N) **créditeurs** des comptes 16 (dettes financières).

Retrancher à ce dernier calcul la somme suivante :

- Des soldes (BS de l'année N) **débiteurs** des comptes 20xxxx (immobilisations incorporelles) ;
- Des soldes (BS de l'année N) **débiteurs** des comptes 21xxxx, 22xxxx, 23xxxx, 24xxxx et 25xxxx (immobilisations corporelles et immobilisations en-cours) ;

Des soldes (BS de l'année N) **débiteurs** des comptes 26xxxx et 27xxxx (immobilisations financières).

2.4 Fonds de roulement de l'exercice précédent N -1 (données Bilan de Sortie - BS de l'année N-1)

Point d'attention.

Lorsque des opérations d'extourne prévisionnelles en dépenses et en recettes ont été effectuées en OPC en N-1, les incidences sur le Fonds de Roulement N sont les suivantes.

Mandat OPC.

- mandat prévisionnel extourne OPC en N-1 = mandat définitif OPC en N, aucune incidence sur le FdR N,
- mandat prévisionnel extourne OPC en N-1 < mandat définitif OPC en N, aucune incidence car la différence est prise automatiquement sur le FdR N (dépense exceptionnelle),

Recettes OPC.

- recette prévisionnelle extourne OPC en N-1 = recette définitive OPC en N, aucune incidence sur le FdR N,
- recette prévisionnelle extourne OPC en N-1 < recette définitive OPC en N, aucune incidence car la différence est prise automatiquement sur le FdR N (recette exceptionnelle),

2.5 Variation du fonds de roulement

$$\text{Variation FdR} = \text{FdR N} - \text{FdR N-1}$$

2.6 Besoin en fonds de roulement de l'exercice N (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N)

$$\text{BFdR N} = \text{actif circulant BS} - \text{dettes BS}$$

FORMULE SYNTHETIQUE

$\text{BFdR} = \text{soldes débiteurs (classe 3 + 4 + 50)} - \text{soldes créditeurs classe 4}$

Pour chaque année (N), effectuer la somme :

- Des soldes (BS de l'année N) **débiteurs** des comptes 31xxxx, 32xxxx, 33xxxx, 34xxxx, 35xxxx (stocks et en-cours) ;

- Des soldes (BS de l'année N) **débiteurs** des comptes 409xxx (avances et acomptes versés) ;
- Des soldes (BS de l'année N) **débiteurs** des comptes 41xxxx (clients et comptes rattachés) ;
- Des soldes (BS de l'année N) **débiteurs** des comptes 42xxxx, 43xxxx, 44xxxx, 46xxxx, 47xxxx ;
- Du solde (BS de l'année N) **débiteur** des comptes 486xxx (charges constatées d'avance) ;
- Du solde (BS de l'année N) **débiteur** des comptes 50xxxx valeurs mobilières de placement.

Retrancher à ce dernier calcul la somme suivante :

- Des soldes (BS de l'année N) **créditeurs** des comptes 41xxxx (clients et comptes rattachés) ;
- Des soldes (BS de l'année N) **créditeurs** des comptes 40xxxx (fournisseurs et comptes rattachés) ;
- Des soldes (BS de l'année N) **créditeurs** des comptes 42xxxx, 43xxxx, 44xxxx, 46xxxx, 47xxxx ;
- Du solde (BS de l'année N) **créditeur** du compte 487xxx (produits constatés d'avance).

2.7 Besoin en fonds de roulement de l'exercice N -1 (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N-1)

2.8 Variation du besoin en fonds de roulement

$$\text{Variation BFdR} = \text{BFdR N} - \text{BFdR N-1}$$

2.9.1 Trésorerie de l'exercice précédent N-1 (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N-1)

$$\text{Trésorerie N-1} = \text{FdR N-1} - \text{BFdR N-1}$$

2.9.2 Trésorerie de l'exercice N (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N)

$$\text{Trésorerie N} = \text{FdR N} - \text{BFdR N}$$

2.9.3 Variation de Trésorerie

$$\text{Variation Trésorerie} = \text{Trésorerie N} - \text{Trésorerie N-1}$$

Requête 3 Autres indicateurs financiers.

3.1 Jours de Fonds de roulement

Jours de fonds de roulement J de FdR = $(FdR/cpt\ 60xxxx\ à\ 65xxxx\ sauf\ 656xxx)*360$

- Récupérer la valeur calculée du FdR
- Diviser ce montant par la somme des cumuls débit (+) et des cumuls crédit (-) des comptes 60xxxx à 65xxxx (hors comptes 656xxx) sur l'année concernée
- Multiplier le résultat par 360

$$J\ de\ FdR = (FdR/dépenses\ nettes\ c/60\ à\ 65\ sauf\ 656)*360$$

Les dépenses nettes des comptes 60 à 65 (sauf 656) sont celles de l'exercice, donc hors extourne.

3.2 Jours de trésorerie

J de trésorerie = $(Trésorerie/cpt\ 60\ à\ 65\ sauf\ 656)*360$

- Récupérer la valeur calculée de la Trésorerie
- Diviser ce montant par la somme des cumuls débit (+) et des cumuls crédit (-) des comptes 60xxxx à 65xxxx (hors comptes 656xxx) sur l'année concernée
- Multiplier le résultat par 360

Les dépenses nettes des comptes 60 à 65 (sauf 656) sont celles de l'exercice, donc hors extourne.

3.3 Taux moyen de charges à payer en %

TmCAP = $(cpt\ 4081xx,\ 4282xx\ et\ 4286xx,\ 4382xx\ et\ 4386xx,\ 4686xx /cpt\ 60xxxx\ à\ 65xxxx)*100$

- Pour chaque année (N), effectuer la somme des soldes (BS de l'année N) **créditeurs** des comptes 4081xx, 4282xx et 4286xx, 4382xx et 4386xx, 4686xx
- Diviser ce montant par la somme des cumuls débit (+) et des cumuls crédit (-) des comptes 60xxxx à 65xxxx sur l'année concernée
- Multiplier le total par 100.

Les dépenses nettes des comptes 60 à 65 sont celles de l'exercice, donc hors extourne.

3.4.1 Taux de non recouvrement en %

TnR = $(cpt\ 41 / cpt\ 70)*100$

Pour chaque année (N), effectuer la somme des soldes (BS de l'année N) **débiteurs** des comptes 41xxxx (uniquement les 41 débiteurs).

- Diviser ce montant par la somme des cumuls crédit (+) et des cumuls débit (-) des comptes 70xxxx sur l'année concernée
- Multiplier le total par 100.

Les recettes nettes des comptes 70 sont celles de l'exercice, donc hors extourne.

3.4.2 Taux de non recouvrement amiable des créances de demi-pension en %

$$TnRSRH = (\text{soldes débit.c/ 4112xx à 4113xx} / \text{recettes nettes cpt 7062xx}) * 100$$

Les recettes nettes du compte 7062 sont celles de l'exercice, donc hors extourne.

3.5.1 Montant des créances pour l'exercice précédent N-1 (données du Bilan de Sortie BS de l'année N-1)

$$M \text{ créances N-1} = \text{Somme des soldes débiteurs .BS classe 4}$$

3.5.2 Montant des créances pour l'exercice N (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N)

$$M \text{ créances N} = \text{Somme des soldes débiteurs .BS classe 4}$$

3.5.3 Variation du montant des créances

$$\text{Variation M créances} = M \text{ créances N} - M \text{ créances N-1}$$

ou

$$(\text{Somme des soldes débiteurs .BS classe 4}) - (\text{Somme des soldes débiteurs .BE classe 4})$$

3.6.1 Montant des dettes pour l'exercice précédent N-1 (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N-1)

$$M \text{ dettes N-1} = \text{Somme des soldes créditeurs .BS classe 4 sauf c/49}$$

3.6.2 Montant des dettes pour l'exercice N (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N)

$$M \text{ dettes N} = \text{Somme des soldes créditeurs .BS classe 4 sauf c/49}$$

3.6.3 Variation du montant des dettes

$$\text{Variation M dettes} = M \text{ dettes N} - M \text{ dettes N-1}$$

ou

$$(\text{Somme des soldes crédit.BS cl.4 sauf c/49}) - (\text{Somme des soldes crédit.BE cl.4 sauf c/49})$$

3.7.1 Montant des provisions pour l'exercice précédent N-1 (données du Bilan de Sortie BS de l'année N-1)

M prov N-1= Somme des soldes créditeurs BS (15xxxx, 29xxxx, 39xxxx, 49xxxx et 59xxxx)

3.7.2 Montant des provisions pour l'exercice N (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N)

M prov N= Somme des soldes créditeurs BS (15xxxx, 29xxxx, 39xxxx, 49xxxx et 59xxxx)

3.7.3 Variation du montant des provisions

Variation M prov. = M prov N – M prov N-1

ou

(Somme des soldes crédit.BS 15,29,39,49 et 59) – (Somme des soldes crédit.BE 15, 29, 39, 49, et 59)

3.8.1 Valeur des stocks matières 1ères et approvisionnements SMPA pour l'exercice précédent N-1 (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N-1)

M stocks SMPA N-1= Somme des soldes débiteurs BS c/31xxxx,32xxxx)

3.8.2 Valeur des stocks matières 1ères et approvisionnements SMPA pour l'exercice N (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N)

M stocks SMPA N= Somme des soldes débiteurs BS c/31xxxx,32xxxx)

3.8.3 Variation du montant des stocks SMPA- matières 1ères et approvisionnements

Variation stocks SMPA. = (M stocks SMPA N) – (M stocks SMPA N-1)

ou

(Somme des soldes débiteurs BS c/ 31,32) – (Somme des soldes débiteurs BE c/31,32)

3.8.4 Valeur des stocks d'en cours de production et produits finis SECPF pour l'exercice précédent N-1 (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N-1)

M stocks SECPF N-1= Somme des soldes débiteurs BS c/33xxxx, 34xxxx et 35xxxx)

3.8.5 Valeur des stocks d'en cours de production et produits finis SECPF pour l'exercice N (données du Bilan de Sortie - BS de l'année N)

M stocks SECPF N= Somme des soldes débiteurs BS c/33xxxx, 34xxxx et 35xxxx)

3.8.6 Variation du montant des stocks SECPF-en cours de production et produits finis

$$\text{Variation stocks SECPF.} = (\text{M stocks SECPF N}) - (\text{M stocks SECPF N-1})$$

ou

$$(\text{Somme des soldes débiteurs BS 33, 34 et 35}) - (\text{Somme des soldes débiteurs BE 33, 34 et 35})$$

Requête 4 Consommation des crédits et reliquat de subventions.

4.1 Dépenses sur crédits d'Etat.

Cette requête détaille l'utilisation des subventions de l'Etat à partir des codes d'activités commençant par 1 (1 suivi de 4 caractères):

- code 13 pour le programme 141 Enseignement scolaire public du second degré,
- code 16 pour le programme 230 Vie de l'élève,
- code 19 pour les subventions versées par l'ASP.

4.2 Dépenses sur crédits régionaux et départementaux.

Cette requête détaille l'utilisation des subventions des collectivités de rattachement à partir des codes d'activités 2 (2 suivi de 4 caractères).

4.3 Encaissements, recettes brutes, reliquats de crédits, restes à recouvrer et ratio d'utilisation des subventions de l'Etat et des subventions des collectivités.

Seules les subventions attribuées sous condition d'emploi sont concernées. Le suivi des subventions s'effectue sur 2 comptes. Par exemple pour les subventions Etat Programme 141:

- utilisation du compte 441130,
- utilisation du compte 441913.

Les encaissements de subventions résultent du calcul suivant :

(OE en crédit- OE en débit) du c/441913 + OE en crédit du c/44113.

Les recettes brutes sont les opérations de l'exercice -OE- en débit du compte 44113.

Le reste à recouvrer de la subvention se trouve en bilan de sortie débiteur du compte 44113.

L'avance de subvention se trouve en bilan de sortie créditeur du compte 441913.

Requête 5 Fonds de roulement disponible (FdRdisp).

$$\text{FdRdisp} = \text{FdR} - \text{SC c/165xxx} - \text{SC c/15xxxx, 29xxxx, 39xxxx, 49xxxx et 59xxxx} - \text{stocks} \\ - \text{SD c/416xxx}$$